



Programme de formation

L'assurance chômage des employeurs publics

28/06/2022

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : Elus des collectivités territoriales

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Acquérir la base de la réglementation de l'assurance chômage applicable dans le secteur public
- Adopter une méthode d'analyse et de traitement des dossiers

Programme :

Introduction

Remarque liminaire ;
Les différents types d'assurance ;
Les options ouvertes en fonction du statut de l'employeur et de celui des salariés.

1- L'ouverture du droit à l'allocation chômage

Liste des cas de perte involontaire et volontaire d'emploi des fonctionnaires ;
Agents titulaires : cas de perte involontaire d'emploi ;
Agents titulaires : cas de perte volontaire d'emploi ;
Agents non titulaires : cas de perte involontaire d'emploi ;
Agents non titulaires : cas de perte volontaire d'emploi.

2- La procédure

S'inscrire à Pôle Emploi ;
Prise en compte du dernier emploi occupé ;
Indemnisation par l'employeur public ou par Pôle Emploi ;
Montant de l'ARE ;
Type de rémunération prise en compte pour la calcul du salaire journalier de référence ;
Au 1er avril 2020... la modification du calcul du SJR ;
Gestion quotidienne d'une activité réduite ;
Gestion de l'indemnisation en cas de reliquat ;
Les motifs de radiation ;
Décision de radiation ;
Motifs et durées de la radiation ;
Prise en compte de la maladie dans le calcul de l'ARE ;
Délai de forclusion.

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

3- Cas spécifique des apprentis

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition